

CQPM

Préventeur Santé
Sécurité au Travail
et Environnement

CQPM PSSTE



LE MÉTIER

Le préventeur anticipe les risques santé, sécurité et environnement (SSE) auxquels sont exposés les salariés et l'entreprise. Ses missions sont encadrées par des textes réglementaires (ex : code du travail, code de l'environnement, arrêtés d'autorisation d'exploitation (ICPE). Il doit être capable de mettre en œuvre la politique sécurité et environnement de l'entreprise et d'animer la prévention sur le terrain.

APTITUDES

- Curiosité et prise de recul sur les pratiques
- Force de persuasion et communication adaptée
- Rigueur et organisation,
- Autonomie

DURÉE

- 12 mois

UIMM

PÔLE FORMATION
Lorraine

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

www.formation-industries-lorraine.com

 [poleformationdesindustriestechnologiquesLorraine](https://www.facebook.com/poleformationdesindustriestechnologiquesLorraine)

OBJECTIFS

- Analyser les risques, définir et mettre en place un plan d'action
- Prévenir les risques Santé-Sécurité au travail et les impacts environnementaux

PROGRAMME

- Identification de la situation de l'entreprise par rapport à l'attendu
- Analyse des écarts
- Définition d'un plan d'action
- Mesure de l'efficacité du plan d'action
- Identification des exigences légales et réglementaires, ainsi que des préconisations applicables
- Conduite des analyses et des évaluations des risques
- Maîtrise des méthodologies et/ou des outils adéquats
- Sensibilisation et/ou formation des acteurs SSE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Cette formation est validée par un Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie (CQPM), défini en fonction des missions menées en entreprise, lors d'une soutenance orale devant jury.

MODALITÉS D'ACCÈS

- Pré-inscription en ligne sur notre site web
- Contact direct ou téléphonique sur nos sites
- Accompagnement dans la recherche d'entreprises

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Bac avec forte expérience professionnelle
- Bac +2